

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	30.09.2014	17:52	14.152	DDTE	
Annule et remplace					

Auteur(s): Groupe libéral-radical

Titre: Projet de mobilité: quo vadis?

Contenu:

Le groupe libéral-radical a été pour le moins surpris par les dernières déclarations du Conseil d'Etat concernant la situation et les évolutions du projet de mobilité. En effet, à quelques semaines d'intervalle seulement, le conseiller d'Etat Laurent Kurth, porte-parole de l'exécutif sur ce dossier, tient des propos dont la teneur peut être qualifiée de diamétralement opposée. Surpris, car d'une première interprétation des plus négative donnée devant notre autorité au début du mois de septembre, la situation décrite dorénavant semble bercer dans un optimisme béat. Ce revirement de situation interpelle le groupe libéral-radical sur les éléments suivants:

- L'absence d'un membre du gouvernement, membre de la "task-force mobilité" forte de 3 conseillers d'Etat et mise en place en début de législature sur ce projet jugé prioritaire, a-t-elle empêché à ce point ses collègues de faire avancer le dossier comme planifié?
- Dans quel délai les études techniques commandées et considérées jusqu'ici comme partielles seront-elles terminées et synthétisées? Ces études permettront-elles de diminuer la marge d'erreur ou d'interprétation considérable donnée par le Conseil d'Etat jusqu'ici?
- Pourquoi les instances concernées, notamment le "groupe de pilotage ou Groupil" n'ont-elles pas été réunies afin de partager les choix et conclusions de l'exécutif?
- Le choix tactique, de considérer aujourd'hui l'axe direct de la ligne « haut-bas » comme un assainissement et non une amélioration de l'existant, a-t-il été présenté et discuté de manière exploratoire avec les instances fédérales concernées?
- Une mise en concurrence des projets de mobilité individuelle et collective existe-t-elle, le cas échéant cet élément aurait-il été évoqué avec les responsables du DETEC?

Au vu de l'enjeu majeur constitué par la mobilité dans notre canton, le groupe libéral-radical considère qu'au-delà des effets d'annonce, une information objective à la population neuchâteloise est plus que jamais nécessaire. Au surplus, nous sommes persuadés qu'un large soutien de la population neuchâteloise et de ses composantes, politiques notamment et tous niveaux confondus, est plus que jamais nécessaire du côté de la Berne fédérale.

Développement:

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Damien Humbert-Droz	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER